

la télévision et, parfois même, notre propre Radio-Canada ont pris assez de licences dans le domaine des arts d'interprétation.

L'équilibre entre la liberté d'expression et la licence est un des principaux problèmes dans le domaine des arts d'interprétation. A mon avis, quels que soient les critères appliqués dans le secteur privé, on devrait en appliquer d'autres lorsque le public paye la note. A mon sens, le public a le droit non seulement d'examiner le projet de loi, tel qu'il sera adopté par le Parlement, relativement au coût du centre, mais il a le droit d'insister que les programmes qu'on y présentera reflètent plus ou moins son propre bon goût en général.

Il n'est pas facile d'atteindre cet équilibre. A mon avis, les difficultés récentes de Radio-Canada découlent presque toutes du fait qu'on n'a pas su atteindre cet équilibre. Le nouveau Centre pourrait adopter comme devise: «Liberté d'expression, défense d'offenser».

Je constate aussi avec joie que le bill insiste particulièrement sur le caractère national que le Centre doit chercher à se donner. Voilà qui ne sera pas facile à réaliser non plus; pourtant, il faudra y arriver. Le projet entier est voué à l'échec s'il ne constitue qu'une autre institution du gouvernement à Ottawa.

Je suis sûr que le temps permettra d'en faire un succès. La direction aura devant les yeux le bel exemple de Stratford, dont les merveilleuses réalisations parcourent le pays presque depuis les premiers jours. Il y a aussi l'exemple de la Galerie nationale des Arts, qui compte actuellement 40 expositions à travers le pays. Le Musée national travaille également dans le même sens, et le fait est encourageant. Même la Bibliothèque nationale, qui a à peine vécu, met particulièrement l'accent sur un service d'envergure nationale.

On a rédigé minutieusement ce projet de loi pour obliger spécifiquement le conseil d'administration du Centre à en faire une institution utile à tout le Canada. Ce ne sera pas une tâche facile, et c'est une des plus importantes obligations qui ont été imposées par cette mesure au conseil d'administration. J'espère que cette obligation de faire du Centre national des Arts une institution vraiment nationale sera toujours présente à l'esprit des administrateurs.

**L'honorable John J. Connolly:** Honorables sénateurs, j'aimerais tout d'abord remercier le sénateur MacKenzie d'avoir pris la responsabilité de parer ce bill et je le félicite de la façon détaillée et compétente dont il s'est acquitté de cette tâche. Je remercie aussi le

sénateur Cameron de ses suggestions, qui seront transmises au gouvernement. Nous sommes aussi reconnaissants au sénateur Grosart de s'être donné la peine de consigner ses remarques au compte rendu; elles seront aussi très utiles.

Je ne veux pas soulever de controverse, mais le sénateur Grosart a dit que si le Centre n'est pas achevé pour l'année du centenaire, c'est à cause de l'inertie et de la bureaucratie.

C'est une décision regrettable, mais prise de propos délibéré à cause des travaux qui se font ailleurs pour le centenaire. Je parle en particulier de la demande de fournitures et de main-d'œuvre relative à l'Exposition internationale de Montréal. Ce projet ainsi qu'un grand nombre de travaux publics dans la région ont dû être mis de côté parce que les fournitures et la main-d'œuvre ont créé un grave problème. A vrai dire, les poussées inflationnistes auraient même augmenté si ces mesures n'avaient pas été prises, bien à regret, mais on a cru qu'elles devaient être prises dans l'intérêt national.

Honorables sénateurs, je n'attribue aucun mérite spécial au gouvernement d'avoir fait avancer ce programme aussi rapidement qu'il le pouvait, ou de le présenter en ce moment. C'est une mesure favorable au développement national que n'importe quel gouvernement au pouvoir voudrait prendre. A vrai dire, je suis très heureux que cette mesure ait été prise.

Comme je suis un vieux citoyen d'Ottawa, je pourrais peut-être m'opposer à l'emplacement qui a été choisi. Cependant, ayant entendu les propos de ceux qui semblent savoir comment la ville d'Ottawa devrait être aménagée, je crois en fin de compte que l'emplacement a été bien choisi. Auparavant, j'en aurais douté et je ne suis pas encore tout à fait convaincu. Cependant, des esprits peut-être plus sages que le mien ont eu gain de cause.

Il y a beaucoup de progrès à Ottawa à l'heure actuelle, comme le sénateur Grosart l'a signalé, qui réfléchit le vœu et l'aspiration nationale visant à mettre en valeur les aspects spirituels, intellectuels et culturels de l'activité nationale. La Galerie nationale, le Musée national, la Bibliothèque nationale et les Archives nationales sont tous des monuments. Et je crois aux monuments. Je crois dans les voix du silence des gens—voilà une bonne façon d'exprimer la chose. Les voix du silence des anciens nous ont dit tellement de choses, grâce à leurs œuvres gravées dans la pierre, à leur architecture et à leurs édifices, sur leurs ressources intellectuelles. Dans certains cas, nous n'avons pas encore vraiment égalé ce qu'on a réalisé il y a des siècles.